



NOTE D'INFORMATION À DESTINATION DES SERVICES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

À IMPRIMER (OU RECOPIER) ET À METTRE DANS L'ENVELOPPE POUR
L'ANALYSE

Analyse ton Prod' est un réseau de structures proposant l'analyse de drogues à visée de réduction des risques, et animé par la Fédération Addiction. **Ce courrier s'inscrit dans un dispositif d'analyse de drogues à distance, piloté par le réseau Analyse ton prod' et encadré par la loi.**

L'analyse de produit à visée de réduction des risques s'inscrit dans le **Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 de la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives), sous l'égide du Premier Ministre, en son objectif 7.1, sous-objectif 2.** L'analyse de drogues comme outil de mise en œuvre de la réduction des risques est par ailleurs reconnue à **l'article 41 de la loi de modernisation du système de santé, dite loi du 26 janvier 2016.**

Ce courrier et son contenu font donc partie du dispositif d'analyse de drogue à distance, tel que défini dans le plan de travail du réseau Analyse ton prod' faisant l'objet d'un **conventionnement entre la Fédération Addiction, la DGS et la MILDECA.**

La personne transportant ce courrier s'inscrit donc dans un dispositif de santé publique, participant à la réduction des risques et à la veille sanitaire. Ce courrier doit donc pouvoir être acheminé vers sa destination.

Si dans le cadre de vos fonctions, vous interceptez ce courrier ou la personne le transportant, merci de respecter son acheminement vers le laboratoire. Il s'agit d'éviter la dégradation de l'échantillon ou de différer le relais de signaux sanitaires potentiellement importants.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Sacha Hertzog, chargé de projets à la Fédération Addiction en charge du réseau Analyse ton Prod' :

Par téléphone au 01 55 78 45 52

Par message à s.hertzog@federationaddiction.fr.